

Football Loisirs (Coupe de Vendée loisirs)

- 1) Les clubs s'arrangent entre eux pour jouer le vendredi soir ou le dimanche matin (en tenant compte du club qui reçoit) **et à respecter les dates prévues impérativement (...sauf intempéries...)**
En cas d'impossibilité du club recevant, le match devra être inversé.
- 2) **Il n'y aura pas de prolongation.**
- 3) Si match nul à la fin du temps réglementaire séance de tirs au but est alors prévue.
- 4) **Saisir le résultat et scanner la feuille de match sur Footclubs au plus tard le dimanche soir 20 h.**
- 5) Jouer avec **les équipes habituelles de loisirs** ... ; le nombre de joueurs n'est pas limité mais 18 joueurs est un maximum raisonnable.
A partir des ¼ de finale 18 joueurs maxi seront portés sur la feuille de match.
- 6) Les clubs qui engagent plusieurs équipes en championnat loisirs ne peuvent engager qu'une seule équipe en Coupe de Vendée Loisir.
- 7) **Pour tout problème contacter : Le District 02.51.44.27.31**

Un arbitre officiel sera désigné pour diriger chacune des rencontres des demi-finales (les frais de ceux-ci seront à la charge des équipes en présence). 3 arbitres officiels seront désignés pour diriger la finale, les frais seront à la charge du District.

TOUS LES JOUEURS INSCRITS SUR LA FEUILLE DE MATCH DOIVENT ETRE LICENCIES. LA FEUILLE DE MATCH DOIT ETRE REMPLIE ET LES LICENCES CONTROLEES AVANT LE MATCH POUR EMPECHER TOUT PROBLEME.. !!!.

Qualification des joueurs à partir des quarts de Finale de la coupe de Vendée Loisir.

A partir des quarts de finale de la coupe loisir...seulement trois joueurs maxi, qui n'auraient pas participé à deux des trois dernières rencontres jouées par l'équipe loisir avant les quarts de finale, pourront jouer avec l'équipe loisir et ce, jusqu'à la finale y compris, sauf blessé ou nouveau joueur.

Des vérifications des feuilles de matchs des trois dernières rencontres précédant les quarts de finale pourront être effectuées.